

DA

EUROPE. — XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

UNE CHAMBRE A COUCHER SOUS LOUIS XIII. — UNE GARDE-ROBE. —  
LE CHANDELIER.

2

3

1

N<sup>o</sup> 1. *Chambre à coucher.* — Au dix-septième siècle la chambre à coucher résumait toute la vie privée ; les mémoires du temps, les romans et les estampes en sont la preuve. Abraham Bosse, plutôt le peintre de la bourgeoisie que de la haute noblesse, s'est principalement consacré à la représentation fidèle et minutieuse de tous les détails de la vie intime, et il suffit de parcourir son œuvre pour se convaincre qu'il la place uniquement et exclusivement dans cette pièce.

L'usage de garnir les murailles de tapisseries, tradition du moyen-âge, était d'une absolue nécessité, car les murs grossièrement crépis, les fenêtres condamnées et les fausses portes murées portaient les traces de ce manque de suite et de plan arrêté qu'on pouvait reprocher aux architectes de cette époque. La tapisserie étendue sur les murs, montant jusqu'au solivage toujours apparent des plafonds et accrochée seulement par le haut, cachait toutes ces inégalités.

Les portes avaient généralement l'inconvénient de se fermer mal et bruyamment ; afin d'arrêter le vent et d'étouffer le bruit, on suspendait devant, au moyen d'*annelets*, d'immenses portières également en tapisseries appelées *huis-verts* à cause du ton dominant des sujets qui s'y trouvaient représentés.

L'engouement existait alors pour les paysages, les fables, les allégories, les chasses et les animaux ; ces dernières tapisseries sont désignées dans les vieux inventaires sous le nom de *tentures à figures de bêtes*. La mode des sujets historiques ne vint que plus tard.

Si les portes étaient défectueuses, la plupart des fenêtres, rares et inégales, à vitres garnies de